

OBJECTIFS, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'EXPERTS

Le réseau d'experts

La compétitivité des adhérents du pôle SAFE passe entre autres par la mise en œuvre de stratégies d'innovation que ce soit pour améliorer leur offre dans les produits et services mis sur le marché ou pour se placer parmi les premiers sur les usages émergents.

Le pôle SAFE met par conséquent en œuvre un processus interne de soutien des entreprises et de leurs projets d'innovation dans les technologies, les produits et les usages et a également un rôle d'initiateur de projets.

Dans le cadre de ce processus et pour disposer d'un champ de compétences étendu, le pôle s'appuie sur un réseau d'experts.

Le pôle a intérêt à s'appuyer sur un champ aussi large que possible de compétences, que ce soit pour détecter les bonnes idées ou pour bonifier la définition des projets en maturation très en amont des échéances de lancement ou de labellisation.

C'est pourquoi le pôle s'appuie sur un réseau d'experts. Le réseau d'experts peut intervenir et être sollicité à plusieurs niveaux :

- En appui aux activités des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) de SAFE



- Pour expertiser :
 - o les projets d'entreprises ;
 - o les projets R&D en émergence ou en maturation ;
 - o les projets demandant une labellisation ou un soutien SAFE ;
 - o les projets terminés sur l'aspect de leur valorisation.
- Pour intervenir en tant qu'expert lors d'Open Innovation ou Open Lab
- Pour intervenant lors d'événements SAFE

Les activités réalisées dans le cadre de ce réseau d'experts sont exclusivement bénévoles. Elles doivent être bien séparées et identifiées vis-à-vis d'activités qu'un expert peut être amené à faire pour le compte d'un adhérent de Safe soit dans le cadre d'une action d'accompagnement portée par le pôle, soit directement auprès de l'entreprise. Ils respecteront dans ce cas la clause du chapitre Gestion des conflits d'intérêts ci-après.





Coordination du réseau d'experts

Ce réseau d'experts est coordonné et administré par le service Innovation du pôle SAFE en collaboration avec les responsables de DAS.

Le pôle SAFE s'appuie pour la constitution et le renouvellement du réseau sur un président et deux vice-présidents thématiques « Aéronautique & spatial » ; « Solutions et systèmes de sécurité & environnement » pour garantir une continuité et une cohérence de la structuration du réseau. Le président et les deux vice-présidents sont désignés par les membres du Bureau Exécutif du pôle parmi les membres du réseau d'experts ne faisant pas partie de l'effectif du pôle. Ce sont des personnes physiques (et non des personnes morales), qui candidatent à ces fonctions et qui sont nommées pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Gestion des conflits d'intérêts

Les membres du réseau d'experts impliqués directement dans un projet à d'autres titres que celui de la participation aux travaux du comité doivent en informer le comité et ne participent pas à l'évaluation du projet. Ils se limiteront à l'apport d'informations sur le projet.

La liste des membres du réseau d'experts sera transmise au porteur du projet avant que celui-ci le présente. Il peut, dans la mesure où sa demande est justifiée, demander au président qu'un des membres ne participe pas à la présentation et à l'évaluation du projet.

Confidentialité

Les membres du réseau d'experts s'engagent à garder strictement confidentielles et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les informations qui leurs seront transmises auxquelles ils auraient accès à l'occasion des missions qui leurs seraient confiées. Tous les membres du réseau d'experts devront signer un accord de confidentialité avec le Pôle SAFE.

Composition du réseau

Le réseau d'experts est composé d'experts du monde scientifique, économique et associatif dont les compétences permettent d'évaluer la pertinence scientifique, économique, thématique et stratégique sur les activités SAFE.

Un appel à Manifestation d'intérêt pour devenir membre du réseau d'experts est lancé dans le réseau d'adhérents et partenaires du pôle.

Les candidats doivent postuler ou renouveler leur candidature au réseau d'experts en soumettant un CV et un dossier de candidature.

La composition du réseau d'experts est soumise à la validation du Bureau Exécutif du pôle suite à l'avis du président et/ou vice-présidents

Leur participation est proposée au renouvellement au bout de trois ans au plus, avec un renouvellement annuel par tiers au bout des 3 ans.

En cas d'absence d'un membre du réseau d'experts durant 3 séances consécutives sur lesquelles l'expert a été sollicité par l'équipe opérationnelle, le Bureau Exécutif se réserve le droit de résilier son mandat.

Le réseau comprend par ailleurs : le directeur général du pôle, l'équipe Innovation du pôle et les représentants des DAS.

Composition du réseau d'experts

- Le Directeur Général SAFE
- Les équipes du département innovation
- Les responsables de DAS (présents selon l'ordre du jour)
- Réseau d'experts

La composition de ce réseau est disponible sur le site internet SAFE.





Les comités d'experts

Les comités sont répartis par thématique afin de faciliter les échanges et la mobilisation des experts :

Un « comité Aéronautique & spatial » ;

Un « comité « Solutions et systèmes de sécurité & environnement ».

Les comités sont présidés par le président qui s'appuie sur des vice-présidents thématiques pour garantir une continuité et une cohérence dans les avis. La fonction de la présidence et de la vice-présidence est de faciliter les échanges entre experts, de synthétiser les points de vue, identifier les expertises ad hoc pour un projet donné et formalisation des retours aux porteurs de projet.

Les comités d'experts sont constitués d'un panel d'experts issu du réseau d'experts SAFE qui a pour objectif de remettre des recommandations au pôle sur un projet présenté au comité rentrant dans l'une des catégories suivantes :

- les projets d'entreprises ;
- les projets R&D en émergence ou en maturation ;
- les projets demandant une labellisation ou un soutien SAFE ;
- les projets terminés sur l'aspect de leur valorisation.

Les experts sont choisis en fonction de la thématique et du stade de développement du projet au regard de la cartographie des compétences issue du dossier de candidature. Les experts peuvent se positionner pour expertiser le projet techniquement et/ou sur le volet marché en fonction de leurs compétences.

Le panel d'experts choisis pour expertiser un projet permettra d'évaluer la pertinence scientifique, économique, thématique et stratégique des projets sollicitant un soutien ou une labellisation du pôle SAFE.

En terme de mobilisation, les experts peuvent être mobilisés au maximum toutes les 6 à 8 semaines sauf cas exceptionnel. Les comités ont un rôle consultatif, ils donnent un avis à l'exécutif du pôle. Les porteurs de projet doivent envoyer un dossier complet au moins 2 jours avant le comité. Les experts peuvent formuler des questions sur cette base 24h avant le comité.

L'organisation des comités est réalisée avec un nombre réduit d'experts pour faciliter les échanges suivants les thématiques abordées. La sollicitation se fera au fil de l'eau en fonction des besoins exprimés à un instant T et du calendrier des appels à projets. Les experts seront prévenus 1 à 2 mois à l'avance.

Chaque expert signe une charte de confidentialité dans le cadre de son implication dans le réseau d'experts.

Ces deux comités sont un organe d'accompagnement des adhérents dans leur démarche d'innovation. L'activité du comité et ses modes de fonctionnement sont définis par le département innovation du pôle (ordres du jour, organisation des séances, fonctionnement en réseau par mails) en liaison avec le président du comité. Minimum 6 comités seront organisés dans l'année de manière à pouvoir répondre au besoin d'expertise des équipes opérationnelles et au calendrier des différents guichets.

Tout type de projet pourra être présenté lors de la séance. Les objectifs (liste non exhaustive) seront de valider le choix du guichet de financement, de challenger le projet sur les aspects stratégiques, marchés, innovation et propriété industrielle (PI), ...

Les projets seront présentés directement par le porteur ou le(s) partenaire(s) région sur la base d'une fiche projet d'un Template dédié. A l'issue de ce comité, un compte rendu étayé des remarques et recommandations des experts sera fourni au porteur.

A chaque fin de comité, l'équipe Innovation informera les experts des suites données de leurs conseils/recommandations.

Composition des comités d'experts

- Les Président et Vice-Président
- Les équipes du département innovation
- Les responsables de programmes (présents selon l'ordre du jour)
- Réseau d'experts (sollicités en fonction de l'ordre du jour)





Labellisation et Soutien

Le comité d'experts peut être sollicité pour proposer à l'exécutif du pôle la labellisation de projets R&D ou attribuer un soutien aux projets dans le cadre de leur soumission aux guichets financeurs ad hoc et la pré-labellisation des projets structurants (plateformes, etc.). Le comité est sollicité selon différentes modalités en fonction des Appels à projet et des calendriers de soumission des projets.

Le comité peut aussi être consulté collectivement par voie électronique. Dans ce cas, les propositions de projets ou demande de labellisation, sont envoyées aux experts. L'avis du Pôle sera dans ce cas une synthèse des différents avis qui lui seront parvenus.

Par leur action, les experts du comité acceptent de soutenir et d'accompagner le travail de l'équipe de permanents organisé en fonction de la stratégie R&D de l'association.

Dans le cadre de l'organisation d'un comité d'experts dédié, l'équipe Innovation du pôle fixe les ordres du jour, dont les sujets, peuvent être amenés par les membres du comité, et sont validés par le Président. L'équipe pilote pourvoit également à la préparation des dossiers et à l'organisation des séances qui ont lieu généralement dans les locaux du pôle. L'ensemble des membres doit connaître les ordres du jour et les conclusions des séances.

Cf : processus de labellisation et de soutien SAFE

